

AIDE AU PERMIS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI

Afin de faciliter l'accès au permis de conduire des personnes de 17-45 ans, demandeuses d'emploi à France Travail (ex Pôle emploi) ou inscrites à la mission locale, une aide leur est proposée pour financer une partie de celui-ci.

Il s'adresse aux :

- 17-45 ans
- demandeurs d'emploi inscrit à France Travail , à la mission locale ou en dispositif d'accompagnement par le PLIE ou services du département
- stagiaire en formation professionnelle
- Apprenti
- Etudiant
- Lycéen en dernière année de cursus
- résidant sur le territoire de la communauté d'agglomération de Cambrai depuis au moins 1 an
- dont le revenu fiscal est inférieur à 32 472 € pour une personne fiscalement autonome, ou à 44 250 € pour les personnes mariées, pacsées ou pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents

Le montant varie en fonction de l'âge :

- elle est de 400 € pour les 17-30 ans
- et de 900 € maximum pour les 31-45 ans

<https://www.agglo-cambrai.fr/nos-missions/transport/aides-a-la-mobilite/laide-au-permis-de-conduire>

Communauté d'Agglomération de Cambrai :

14 rue Neuve

BP 375

59407 - Cambrai

<https://www.agglo-cambrai.fr/>